En suivant les cours de formation professionnelle accélérée, nos jeunes gens font, eux aussi, leur devoir

A ce sujet, une visite au Centre modèle de l'Ecole Nationale des Arts et Métiers de Lille est fort édifiante

Dans un précédent article nous avons signalé qu'à l'Ecole Nationale des Arts et Métiers de LILLE des cours professionnels, d'une durée de 3 ans, étaient régulièrement suivis par 384 jeunes gens âgés de plus de 14 ans, sortant de l'Ecole primaire ou occupés déjà dans l'Industrie et le Commerce. Nous avons vu ces élèves à la tâche, les uns à l'atelier, les autres répartis dans les salles d'études, et M. VERCIER, l'aimable Directeur de l'Etablissement, chargé de l'Inspection générale de l'Enseignement technique dans la région, nous disait toute la confiance qu'il avait quant au résultat à atteindre. M. VERCIER ainsi que les professeurs, se plaisaient à reconnaître l'excellent esprit des élèves et les progrès sensibles déjà réalisés cinq mois après l'ouverture des cours. Mais peu après notre visite à l'Ecole de nouvelles dispositions étaient prises par le Gouvernement relativement à la protection de l'apprentissage pendant la durée des hostilités. Parallèlement aux cours de 3 ans existants,des centres de formation professionnelle accélérée étaient en effet créés pour les jeunes gens d'au moins 16 ans.

Ce sont ces derniers cours que nous venons de visiter avec l'autorisation de M. VERCIER, Directeur de l'Ecole Nationale des Arts et Métiers de Lille, et sous la conduite de MM. RISBOURG, PIMONT, DESLANDES, DEBROEK, SIBIRIL, MAXE et MARTIN, professeurs.

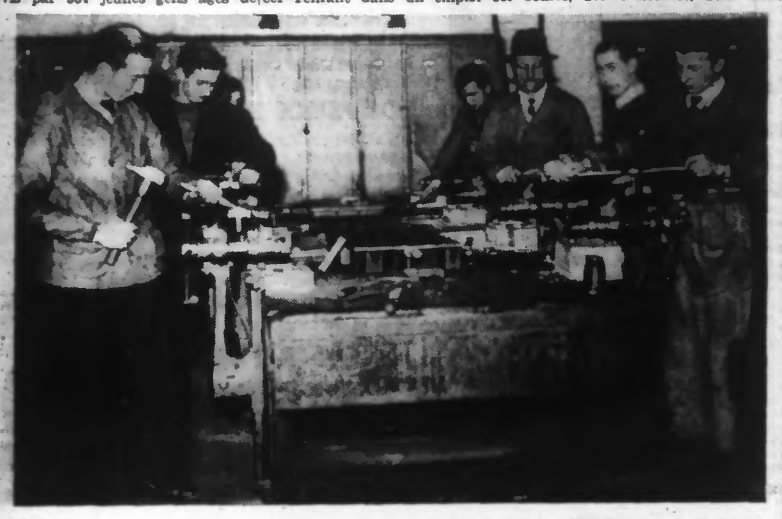

A l'étau, d'abord, les apprentis ajusteurs font un stage de deux à trois semaines. Leur professeur les surveille et les conseille. (Photo Réveil. — A. A. 727).

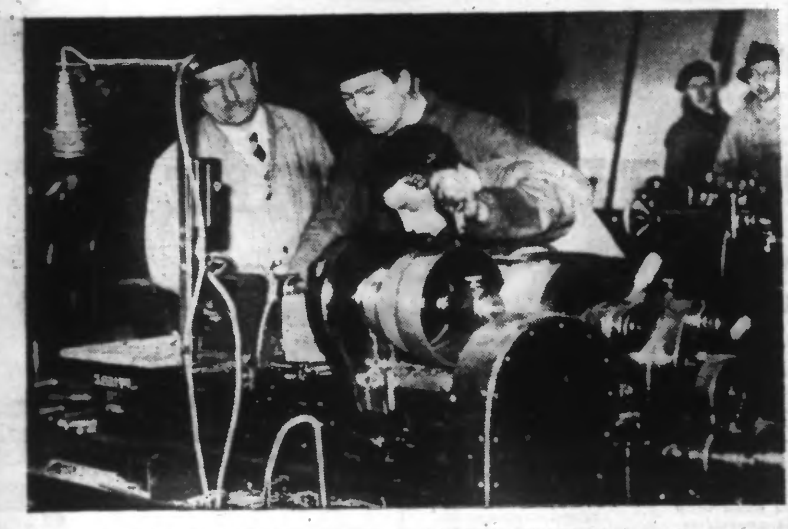

Aux « tours », ensuite, ils perfectionnent et développent leur apprentissage. (Photo Réveil. — A. A. 728).

LA PROTECTION DE L'APPRENTISSAGE

Avant d'en arriver au programme de cet enseignement nouveau, voyons d'abord quelques-unes des particularités du décret du 29 Février 1940 :

« Article 1er. — Il est interdit à tout chef d'établissement d'employer un apprenti lié par un contrat d'apprentissage avec un autre chef d'établissement.

« Il est interdit à tout chef d'établissement d'employer un enfant qui suivait les cours d'une Ecole d'enseignement technique publique ou privée reconnue.

« Art. 3. — Les jeunes gens, âgés d'au moins seize ans, peuvent, à la sortie des Ecoles d'enseignement technique, publiques ou privées, et des centres de formation professionnelle accélérée créés en dehors des établissements régulièrement ouverts dont ils ont suivi l'enseignement, être l'objet de réquisition dans l'intérêt de la Nation...

« La réquisition ne pourra comporter l'emploi des intéressés en dehors de la résidence de leur famille ou des communes limitrophes qu'avec le consentement préalable de la famille ou de la personne ayant la garde du mineur

« Art. 5. — Les jeunes gens qui n'ont aucune occupation régulière et qui ne suivent aucun enseignement ou n'effectuent aucun apprentissage peuvent, à partir de seize ans, être tenus de recevoir une formation professionnelle

« Art. 6. — Les jeunes gens qui sont occupés dans les établissements industriels et commerciaux à des emplois ne comportant pas une qualification professionnelle véritable, peuvent, à partir de seize ans, faire l'objet de réquisition suivant les formes et garanties prévues à l'article précédent. La réquisition a pour objet soit de placer l'enfant dans un emploi correspondant à ses connaissances professionnelles, soit de le soumettre à une formation professionnelle suivant des condition prévues. »

POUR SON DÉVELOPPEMENT

Ainsi qu'on s'en rend compte à la lecture de ces extraits de decret présidentiel, toutes les mesures ont été prises pour assurer la protection et le développement de l'apprentissage en temps de guerre. Pour protéger cet apprentissage il est donc interdit aux employeurs de débaucher les jeunes apprentis ou jeunes gens qui suivent les cours d'une Ecole professionnelle.

Pour son développement, le Ministre du Travail est autorisé à soumettre à une formation professionnelle les jeunes gens qui n'ont aucune occupation régulière et ne suivent pas d'enseignement.

Dans le Commerce ou l'Industrie le nombre des « petites mains » pourra être limité et les jeunes gens seront soumis à une formation professionnelle. *Enfin, les jeunes gens sortant des Ecoles professionnelles pourront être placés dans les usines de guerre au mieux des intérêts de la Défense Nationale.* Un poste pourra leur être fixé par le Ministère.

Trop de jeunes gens se font « manœuvres », attirés qu'ils sont par un salaire facile à gagner. Evidemment, s'ils quittent leur emploi, il y aura un manque à gagner certain (à l'Ecole, l'indemnité journalière n'est que de 10 Frs), mais ils ne doivent pas oublier qu'une solide formation professionnelle sera pour eux la meilleure arme pour la vie.

LE PROGRAMME-TYPE DES COURS

M. VERCIER, Inspecteur général de l'Enseignement technique, qui, dans toute la région dirige les Centres, a d'ailleurs établi un programme type de base, que nous avons vu en application à l'Ecole Nationale des Arts et Métiers de LILLE et dont on s'est inspiré dans les Centres ouverts à CAMBRAI, ARMENTIERES, LILLE (Diderot), ROUAIX-TOURCOING, VALENCIENNES, MAUBEUGE, DOUAI, DUNKERQUE, DENAIN, FOURMIES, ST-AMAND, HAUBOURDIN, BOULOGNE, HENIN-LIETARD, AMIENS, ABBEVILLE, indépendamment des cours spéciaux créés par la S.N.C.F. à HELLEMMES et par la Compagnie de FIVES

« Il est certain par exemple, signale M. VERCIER, que pour toutes les professions, sauf celles du bois, un stage préliminaire de 2 à 3 semaines à l'établi est recommandable. Il familiarise les élèves avec l'atelier et permet de leur donner une pratique sommaire, mais indispensable, du travail à la main des métaux ; de plus, ce stage facilite grandement l'orientation des intéressés pour le choix d'une spécialité.

« Dans le même ordre d'idées et inversement, il est nécessaire que l' « AJUSTEUR » connaisse au qui lui permettra, le cas échéant, de « dégrossir » son travail et de devenir plus tard « ajusteur-outilleur » ou « ajusteur-mécanicien ».

« Je tiens aussi à attirer votre attention sur la question capitale de la « précision », il faut non seulement apprendre aux élèves comment on l'obtient mais aussi et surtout comment on la mesure ».

A L'ECOLE NATIONALE DES ARTS ET MÉTIERS DE LILLE

Aux cours de F.P.A. de l'Ecole Nationale des Arts et Métiers de Lille les jeunes gens ont le grand bonheur d'avoir comme moniteurs et conseillers les élèves Ingénieurs de l'Etablissement.

Les ajusteurs font 42 heures de travaux pratiques par semaine et 3 heures de cours théoriques. Ils assistent en outre à des cours de mathématiques et de géométrie, de dessin, de technologie. Durant leur formation ils étudient les procédés de contrôle et de vérification employés dans les ateliers mécaniques. Aux méthodes de traçage et de calibrage succèdent des séances de travaux sur les tours, perceuses, raboteuses, étaux-limeurs, mortaiseuses, machines à meuler et à affûter, fraiseuses, etc...

Certains parmi ces jeunes gens se spécialisent même dans l'ajustage, ou dans les machines-outils, ou le dessin industriel, voire la soudure à l'arc et au chalumeau. En fin d'année, après 10 mois de stage, ils passeront l'examen leur donnant droit au certificat d'aptitude professionnelle : diplôme qui leur attribuera le titre « d'ouvrier » avec salaire correspondant, ce qui leur permettra, en faisant leur choix, de gagner leur vie... toute leur vie !

R. LUSSIEZ.

SPORTS

Une grande rencontre à Fives Dimanche 24 Mars

Pour Pâques, le S.C. Fivois a mis sur pied une grande rencontre.

Elle aura lieu dimanche, à 15 h., et opposera la formation du S.C.F. à l'équipe des « sang et or ».

On sait que cette équipe, de très grande valeur, a obtenu de très brillants résultats dans la région. C'est elle qui joua contre la Sélection de la Ligue du Nord et disposa dimanche dernier, à Roubaix, d'une bonne formation militaire française.

On peut donc croire que le spacieux ground fivois sera encore le théâtre d'un très beau match, ceci pour la grande satisfaction des habitués et des fidèles supporters des « Diables Bleus ».

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS D'E.P., DE SPORTS ET DE P.M. DE LA 1re RÉGION

La Fédération des sociétés d'éducation physique, de sports et de préparation au service militaire de la 1re région S. A. G. 7028, adresse un pressant appel à ses sociétés pour réorganiser sans retard les cours de préparation militaire élémentaire et de B. S. P. P.

Les services départementaux d'E. P. sont rétablis :

Pour le Nord, rue d'Anjou à Lille, téléphone Lille 517.54 ; chef de service, M. le commandant Roland.

Pour le Pas-de-Calais, rue Sainte-Claire, Arras, téléphone Arras 442 ; chef de service, M. le lieutenant Holuique.

Pour tous renseignements techniques, s'adresser aux services intéressés. Pour la Fédération, au vice-président Gysemans J.-C., 31, rue Anatole-France, Lomme, tél. Lille 473.72.

BOURSE DE PARIS DU 20 MARS 1940

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
PARQUET COMPTANT		
3 % perpetuel	73 55	74 20
3 % amortissable	65 95	66 25
4 % 1917	77 --	77 40
4 % 1918	77 --	77 40
5 % 1920	114 90	114 90
4 % 1925	185 50	185 65
4 ½ % 1932 A	83 30	84
4 ½ % 1932 B	84 60	85 10
4 ½ % 1937	417 70	417 40
5 % 1939	97 35	97 65
C. A. D. N. 5 % 1938	164 45	164 35
Obl. Trésor 4 ½ 1933	970 --	970 --
— 4 % 1934	894 --	800 --
— 5 % 1935	965 --	966 --
Chem. de fer Etat 4 %	375 --	375 --
— 5 %	390 --	390 --
— 4 %	501 --	501 --
P.T.T. 5 % 1928	452 --	452 --
— 4 ½ % 1929	954 --	954 --
— 5 % 1936	985 --	992 --
Obl. Tr. 4 % 1936 B	128 85	129 10
Bons Trésor 4 ½ 1933	1050 --	1054 --
— 5 % 1934	1040 --	1041 --
— 4 ½ 1934	1050 --	1027 50
— 4 % 1935	1030 --	1048 --
B. Tr. 5 % Sept. 1937	1023 --	1023 --
B. T. 5 % Déc. 1937	1050 --	1052 --
B. Tr. 3 ½ % 1938	1054 --	1055 --
C. Aut. Tabacs 4 ½	894 --	893 --
Crédit National		
» % 1919	535 --	535 --
» % 1920	515 --	513 --
Juillet 1922	535 50	535 50
Janvier 1923	523 --	527 --
Juin 1923	538 --	-- --
Janvier 1924	560 --	558 --
5 % 1932	642 --	650 --
4 ½ % 1932	1015 --	1030 --
5 % 1934	1038 --	-- --
5 % 1935	1024 --	1018 --
5 ½ % 1937	1035 --	1028 --
6 % 1938	1060 --	1050 --
Dép du Nord 6 % 1921	500 --	500 --
Banque de France	8190 --	8200 --
Crédit Commercial	559 --	560 --
Société Générale	747 --	748 --
Suez Actions	16690 --	16700 --
Chem. de fer Est	663 --	670 --
— Lyon	880 --	875 --
— Midi	785 --	780 --
— Nord	1010 --	1010 --
— Orléans	978 --	1000 --
Métropolitain	738 --	743 --
Electr. Paris	650 --	650 --
Elect. et Gaz du Nord	320 --	315 --
En Elect. Nord Fr.	283 --	284 --
Thomson Houston	254 --	255 --
Nord-Est	645 --	645 --
Denain Anzin	1390 --	1410 --
Schneider	1790 --	1785 --
Tréfilerie du Havre	324 --	325 --
Béthune 10e	700 --	700 --
— actions	7025 --	7450 --
Courrières	265 --	263 --
Lens	325 --	325 --
Merles	526 --	537 --
Vicoigne	675 --	675 --
Boléo	72 --	74 --
Kali Ste- Th. 1910	860 --	865 --
Kuhlmann	845 --	850 --
Peugeot	484 --	480 --
Pollet-Chausson	477 --	484 --
Pien Young	143 --	140 --
Egypte unif.	2730 --	2741 --
Japon 1907	1565 --	1858 --
Russe consolidé	6 --	-- --
Royal Dutch	62300 --	62000 --
Sucrerie Egypte	1059 --	1063 --
Electrique L.-R.-T.	115 --	116 --
Métropolitain St-Quentin	115 --	-- --
Le Blan et Cie	412 --	400 --
Péronchies	449 --	450 --
Saint-Frères	308 --	315 --
Aciéries de Longwy	307 --	310 --
— du Nord	265 --	269 --
— Paris-Outréau	1990 --	1900 --
— Samb. et Mse.	365 --	368 --
Arbel	764 --	789 --
Atel. et Ch. France	425 --	450 --
Construct. Nord Fr.	310 --	325 --
Construct. mécan.	335 --	335 --
Fives-Lille	644 --	630 --
Jeumont act.	365 --	375 --
Louvroil	494 --	498 --
Senelle Maubeuge	670 --	685 --
Aniche	1730 --	1730 --
Anzin	725 --	720 --
Blanzy	1225 --	1230 --
Carvin	824 --	825 --
Dourges	1310 --	1320 --
Ligny-les-Aires	35 --	-- --
Ostricourt	1230 --	1230 --
Lille-Bonnières Priv.	495 --	500 --
Lille-Bonnières Ord.	300 --	305 --
Verrerie Aniche	538 --	-- --
Ciments Français	1349 --	1350 --
Ciments Boulonnais	264 --	-- --
Cim. Or. Ste-Ben.	4350 --	4310 --
Bokanowski	82 --	86 --
Mersell. de crédit	647 --	647 --
Zinc Silésie	61 50	66 --
Asturienne des Mines	218 --	218 --
BANQUE COMPTANT		
Bruay	945 --	975 --
Clarance	100 --	-- --
Liévin cp 1930	5850 --	5825 --
La Lucette	352 --	-- --
Tubize	-- --	-- --
PARQUET TERME		
Banque de France	8145 --	8250 --
Banque de Paris	994 --	1000 --
Union Parisienne	500 --	500 --
Comptoir National	789 --	787 --
Crédit Foncier	3054 --	3100 --
Crédit Lyonnais	1699 --	1713 --
Cie Gle d'Electricité	2120 --	2122 --
Pennaroya	448 --	454 --
Gafsa	1010 --	1025 --
St-Gobain	2835 --	2842 --
Citroën	855 --	855 --
Say	829 --	833 --
Foncières Egypte	3750 --	3720 --
Canadien Pacific	299 --	303 --
Wagons-Lits	44 50	45 75
Centrel Min.	2710 --	2700 --
Montecatini	255 --	250 --
Rio-Tinto	2880 --	2840 --
Norvège Asot.	1315 --	1301 --
BANQUE TERME		
Albi	952 --	948 --
Bruay 10e	293 --	292 --
Caoutchoucs	214 --	212 --
Charterod	200 --	199 50
De Beers ord.	1224 --	1242 --
Goldfield	468 --	474 --
Liévin Act.	199 --	211 --
Malacca ord.	173 --	173 --
Mexican Eagle	64 25	64 25
Randmines	1435 --	1405 --
Shell Transp.	768 --	760 --
Tenganyke	47 --	47 --
Thursis	388 50	388 --
Union Min Sth. Katanga	5515 --	5510 --
Vieille Montagne	1375 --	1380 --

OBLIGATIONS. — Ville de Paris : 1871 389 ; 1875 467 ; 1876, 473 ; 1892, 222 ; 1894-96 218 ; 1898, 274 ; 1899, 245 ; 1904, 249,10 ; 1910 2 3/4, 213,40 ; 1910 3 % 202 ; 1912, 268 ; 1926 5 %, 850 ; 1929 4 1/2, 765 ; 1930 4 %, 821 — A lots : 1930 4 %, 739 ; 1931 4 %, 710 — Fortif : 4 %, 653 ; 1932 4 1/2, 774 ; 1934 5 1/2 %, 945 ; 1934 5 %, 829 ; 1935 5 %, 925 ; 1937 5 1/2 %, 902 ; 1938 6 %, 1016.

Foncières. — 1883, 248 ; 1885, 279 ; 1/5, 61 ; 1895, 306 ; 1903, 296 ; 1909, 142 ; 1913 3 1/2 %, 297 ; 1913 4 %, 497 ; 1930 4 1/2 %, 720.

Communales. — 1891, 260 ; 1892, 310 ; 1899, 245 ; 1906, 277 ; 1912, 138,40 ; 1926 500 ; 1927, 512 ; 1929, 900 ; 1930 4 % 785 ; 1931 4 %, 760 ; 1931-32, 750 ; 1932 7% ; 1933 5 %, 845 ; 1934, 995 — Bons : 1887, 86,25 ; 1888, 85,50.

Panama. — Oblig : 122

CHANGES. — Londres : 116,625 ; New-York : 43,80 ; Belgique : 742,00 ; Hollande : 2.320,00 ; Italie : inoté ; Suisse : 985,00.

Se martyriser ou se raser? Choisissez...

On se rase pour être propre, pour paraître plus jeune... Pourtant pour beaucoup d'hommes se raser est presque un martyre. Leur peau irritée, leur visage coupé, ils se demandent : "que faire pour bien se raser?".

Ecoutez les conseils des savants qui ont étudié scientifiquement l'art de bien se raser. Ils disent : "pour bien se raser, avant tout, préparez pendant trois minutes votre visage. Et pour le préparer il faut utiliser le **savon à barbe**, rien d'autre...". Non un savon quelconque, mais un savon comme celui de GIBBS qui **émulsionne bien... assouplit la tige du poil... lubrifie le rasoir qui glisse beaucoup mieux...** En même temps ce savon antiseptique désinfecte l'épiderme et évite boutons, rougeurs, acné, etc...

Etui chic, pratique et ingénieux permettant d'user le savon jusqu'au bout et pouvant se recharger indéfiniment avec les savons de rechange GIBBS.

Peut-on demander mieux? Ne faut-il pas l'essayer ?

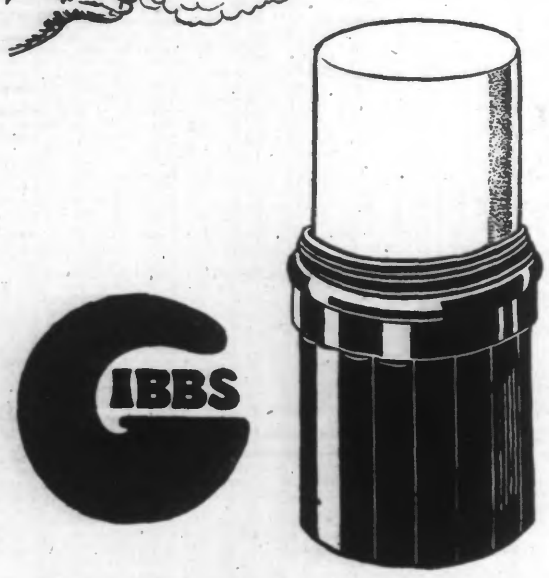

"Avec le SAVON A BARBE GIBBS se raser devient un plaisir"

Attention à l'acide urique

Si vos articulations craquent, si chaque mouvement vous cause une véritable souffrance, c'est que l'acide urique se trouve en abondance dans votre sang et que les cristaux uriques sont coincés dans vos muscles. Le moyen, le meilleur et le plus rapide, de dissoudre et d'éliminer le poison urique est de prendre chaque jour une cuillerée à café d'Urodonal dissous dans de l'eau. Très vite, les articulations redeviennent souples et libres, les douleurs nerveuses et musculaires disparaissent, tout l'organisme se trouve libéré.

Pour calmer immédiatement une douleur violente, prenez des cachets de Rexyrol Chatelain qui suppriment la souffrance. (11 frs la boîte de 14 cachets).

URODONAL
ANTIURIQUE PARFAIT

Ne coûte que 13 fr. 50. Toutes pharmacies ou Ets Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris.

CHATELAIN, LA MARQUE DE CONFIANCE

Faites des économies en employant la CENDRE-LESSIVE SAINT-MARC qui remplace le SAVON

8301

BOURSE DE LILLE du 20 Mars 1940

CHARBONNAGES. — Albi, 955, 955 ; Aniche, 1740, 1706 ; Anzin, 720, 729 ; Béthune, 6760, 7400 ; (dixième), 685, 735 ; Bleuzy, 1236, 1250 ; Bruay, 974, 961 ; (dixième), 99.50, 100 ; Carvin, 831, 890 ; Clarence, 95, 95 ; Comm Fourch., 800, 614 ; Courrières, 268, 268 ; Dourges, 1315, 1300 ; Escarpelle, 3750, 3740 ; Lens, 325, 325 ; Liévin, 195, 207,50 ; Coup 30 act., 5875 6145 ; Ligny-lez-Aire, 52, 55 ; Marles 700, 529, 530 ; Nord d'Alais, 510, 515 ; Ostricourt, 1244, 1230 ; Thivencelles, 175 177 ; Vicoigne, 672, 675.

GAZ ET ÉLECTRICITE. — Artésienne F. et Lum., 170, 169 ; Béthunoise, 162,50, 184 ; Contin. du Gaz, 1135, 1141 ; Elect. et Gaz du Nord, 332, 328 ; Electr. Nord, 326, 329 ; Electr Nord-Ouest, 427, 425 ; Energ. Electr N. F., 282, 283.

MÉTALLURGIE. — Acier Longwy, 305,50, 305,50 ; Acier. Nord, 264, 262 ; Etabl. Arbel, 755, 755 ; At. Constr N Fr., 320, 325 ; Blache Saint-Venant, 238, 238 ; Constr. Mécan., 336, 325 ; Denain et Anzin, 1375, 1388 ; Fives-Lille, 626, 640 ; F. et A. Mer Hom., 516, 516 ; F. et A. Nord et Est, 648, 650 ; Met Franco-Belge, 1300, 1340 ; Jeumont, 375, 372 ; Pert, 890, 900 ; Louvroil, 480, 490.

PETROLES. — Raffinerie de Pétrole du Nord 83, 83.

INDUSTRIES TEXTILES. — Agache Fils, 443, 443 ; Fil. et Filt. de France, 638, 625 ; Le Blan et Cie, 415, 405 ; Lyonn. de Textiles, 412, 421 ; Saint Frères, 298 298 ; Tiberghien, 180 182

VALEURS DIVERSES. — Cim. Boulonnais, 280, 275 ; Engrais d'Auby, 204 203 ; Glaces et Verres Sp. N, 2080, 2070 ; Keil Sainte-Thérèse, 872, 875 ; Kuhlmann, 841, 849 ; Péchiney, 1958 1930 ; Saint-Gobain, 2800, 2800 ; Usin Libercourt, 238, 239 ; Asturienne des Mines, 214, 216 ; Béthunoise d'Alim 415, 420 ; Motte-Cordonnier, 589, 599 ; Hénin, 184.50 ; 165.

OBLIGATIONS. — Département du Nord 1921, 502 ; 1923, 501 ; 1926 (janvier-juillet) 515 ; 1926 (mars-sept.), 526 ; 1927, 528 ; 1931 (remb à 1.000), 751 ; 1931 (bon 2.000), 1835 ; 1931 (bon 500) 450 ; 1934, 891 ; 1935, 979 ; 1936, 787 ; 1938, 1008 — Département du Pas-de-Calais 1927, 529 ; 1929, 770 1935, 905. — Crédit National 1919, 538 ; 1920 515 ; 1922, 530 ; 1923 (avril-oct.) 530 ; 1924, 552 ; 1935, 1005 ; 1938 1050 — Denain et Anzin 1927, 1015 — Eglises Dévastées (Gr de Reconst) 1926 6 %, 496 ; 1928 5 %, 975 ; 1931, 899 — Grosse Métallurgie 1931, 902 — Houillères du Nord et du Pas-de-Calais 1927 496 ; janvier 1931, 893 ; mars 1931, 885 ; juin 1931, 883 ; août 1931, 880 — Liévin 1926, 525. — Artésienne de Force la Lumière 1929, 781. — Electrique du Nord-Ouest, 790. — Pont-à-Vendin (Société Métallurgique de), 415 — Senelle-Meubeuge 1930, 740. — Auxiliaire de Crédit pour l'Industrie Laitière, 761 — Cotonnière de Fives, 638 — Gretry, 726. — Lainière de Roubaix, 805 — Société de Filature (Anciens Etabl. Desurmont et Fils), 685. — Eternit 875. — Finelens, 760 — Industrielle et Agricole de la Somme, 405 — Beeringen, 800. — Bruay 1932, 907 — Liévin 1926, 470. — Limbourg-Meuse, 617.

COUPONS ANNONCES

20 Mars — Ostricourt (action encienne). N 40 Coupon brut, 72 ; net à payer : nominatif, 62,02 ; porteur 54,36. — Ostricourt (action nouvelle) N° 40 Coupon brut, 18 ; net à payer : nominatif, 15.50 ; porteur, 14,06

T. S. F.

JEUDI 21 MARS 1940

PARIS-P.T.T. — 6 h. 45, Georges Thill ; 7 h 45, bellet de « Faust » ; 8 h. 15, Schubert, Gounod ; 11 h. 45, quart-d'heure du soldat ; 12 h. 45, musique de la Garde républicaine ; 17 h. 30, musique variée ; 16 h. 15, Lucienne Boyer ; 16 h. 30, quart-d'haura du soldat ; 22 h. 45, musique variée.

RADIO-PARIS. — 6 h. 45, Louis Genne, Audran ; 7 h. 30, cours d'anglais ; 7 h. 45, Haydn, Haendel, César Frenck ; 12 h. 45, mélodies par M. Julien Fetner ; 13 h. 15, piano par Mme Ins Marike ; 13 h. 45, violon par Mlle Denise Soriano ; 17 h., « Polyeucte » par le troupe de l'Odéon ; 16 h., transmission de l'Opéra-Comique ; 22 h., « Le Dieu Vivant » de Mmes Suzanne et Cita Melerd.

RADIO-TOULOUSE. — Les jeudis à 13 h., Cepitaine Fracasse, jusqu'eu 11 juillet 1940 ; 20 h. 30, « La Basoche ».

POSTE-PARISIEN. — 12 h., Roméo Carlès ; les jeudis à 13 h., Cepitaine Fracasse, jusqu'eu 1er juillet 1940 ; 19 h. 55, Marg. Moreno et A. Burnier ; 20 h. session de la S.D.L. avec Piarre Dac et F. Rauzene ; 20 h. 50, Kiosque à chansons Persil ; 20 h. 50, émission théâtrale

BRUXELLES. — 18 h. 30, fantaisie radiophonique wellonna ; 20 h., demi-heure du soldet ; 20 h. 30, concert par le Progrès de Jolimont

— A — B — C — D —

Imp du Réveil du Nord
186, rue de Paris, Lille

Le Gérant : Emile GEST

Commerçants et Industriels

Aidez la S.N.C.F. à vous donner des wagons

Une journée gagnée dans le déchargement donne droit à une PRIME de 50 fr.

Pour chaque wagon déchargé **LE DIMANCHE** la prime est égale au montant d'une journée de stationnement soit : **93 fr.**

VENTE, ACHAT ET LOCATION D'IMMEUBLES

NORMANDIE A VENDRE, Pavillons neufs, 2 et 3 pièces, à partir 15.000 fr. 400 m terrain. Ecr. Société Normandie, 112, Grande-Rue à ROUBAIX.

AVIS DIVERS

MACHINES DE BONNETERIE
Tricoteuses à main. Métiers automatiques circulaires et rectilignes Raseuses Surjeteuses Recouvreuses. Boutonnières Bobinoirs Grotteuses. Accessoires Pièces détachées Aiguilles pour toutes machines Réparations J. DEPOERCK, 74, Boulevard de la Liberté, LILLE. — Téléphone : 717.32.

BÊCHES DE JARDIN à 11 fr.
Outils jardinage, divers - Brouettes Stock Américain, Neuve-lot-Minot. 8331

IMPORTATIONS DE PLANTS
de pommes de terre de Hollande, de graines de lin pour semences. Prix sur demande et envoi du tarif aux représentants. Maison GRAVELINE-DUBOIS à Beuvry-les-Orchies (Nord). 8304

VOIES URINAIRES SYPHILIS
Prostate, Rétrécissements, Impuissance Femmes, Ulcères. CLINIQUE U. S. D. LENS, 9, rue Michelet Vend 8 à 18 h. LILLE, 124, rue du Tournai, lundi, jeudi, 8 à 19 h. — Valenciennes, 11, rue du Rempart, mercredi 8 à 18 h. Dimanche 8 à 13 h. — Douai, 34 bis, rue du Canteleu, mardi 8 à 18 h. 30. 8330

BEURRE garanti pur centrifuge. Laiterie de Domelarre (N). T. 1 8327

AUTOMOBILES

Achat Véhicules Automobiles
Vente de pièces récupérées, Jean DIBIE, 120, rue Paul-Lafargue, LILLE. 8326